

ORDRE DU JOUR

POUR LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL QUI AURA LIEU LE JEUDI 28 FÉVRIER 2002 À 19 h 30 DANS LA SALLE DU CONSEIL

1. Appel nominal
2. Déclarations d'intérêt pécuniaire

AUDIENCES PUBLIQUES

{AUCUNE}

DÉLÉGATIONS

3. Mise à jour sur le budget de l'exercice 2002
(À TITRE DE RENSEIGNEMENT) {PRÉSENTATION SUR TRANSPARENTS}

- Conseiller Davey, président par intérim - Budget, Comité plénier
4. Lettre de Rachel E. Proulx, ancienne présidente, Sudbury Business and Professional Women's Club, datée du 4 février 2002, au sujet d'un bref exposé oral concernant les projets et la vision du Sudbury Business and Professional Women's Club.

- Caroline McIntosh, présidente
5. L'Élaboration de la Vision : Conseiller Portelance, présidente, Comité de l'Élaboration de la Vision.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE) {PRÉSENTATION SUR TRANSPARENTS}

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SÉANCE À HUIS CLOS

À cette étape de la réunion, l'adjoint au maire se lèvera pour signaler toute question traitée pendant la séance à huis clos. Le Conseil examinera ensuite les résolutions ou les règlements, s'il en est.

PARTIE 1 - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS

**(RÉSOLUTIONS PRÉPARÉES pour les articles C-1 à C-8
de l'ordre du jour des résolutions)**

(Par souci de commodité et pour accélérer le déroulement des réunions, les questions d'affaires répétitives ou routinières sont incluses à l'ordre du jour des résolutions, et on vote collectivement pour toutes les questions de ce genre.)

À la demande d'un conseiller, on pourra traiter isolément d'une question d'affaires à l'ordre du jour des résolutions par voie de débat ou par vote séparé. Dans le cas d'un vote séparé, la question d'affaires isolée est retirée de l'ordre du jour des résolutions, et on ne vote collectivement qu'au sujet des questions à l'ordre du jour des résolutions.

Toutes les questions d'affaires à l'ordre du jour des résolutions sont inscrites séparément au procès-verbal de la réunion.)

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉOLUTIONS (suite)

PROCÈS-VERBAL

Seuls les changements se rapportant à des erreurs ou à des omissions dans le cadre d'une réunion précédente pourront être effectués lors de l'adoption du procès-verbal. Tout autre commentaire sera irrecevable.

- C-1 Rapport n° 24, Procès-verbal de la réunion du 14 février 2002 du Conseil municipal.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)
- C-2 Rapport n° 22, Procès-verbal de la réunion du 26 février 2002 du Comité plénier - Planification.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)
- C-3 Rapport n° 8, Procès-verbal des réunions extraordinaires des 6 et 7 février 2002 du Conseil municipal.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)
- C-4 Rapport n° 5, Procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2001 du Comité des finances et des économies.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)
- C-5 Rapport n° 1, Procès-verbal de la réunion du 20 février 2002 du Comité de l'Élaboration de la Vision.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ)
- C-6 Rapport, Procès-verbal de la réunion du 28 janvier 2002 du Conseil des services de police du Grand Sudbury.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE - PROCÈS-VERBAL REÇU)

SOUMISSIONS

{AUCUNE}

RAPPORTS DE GESTION COURANTS

- C-7 Rapport du directeur général - Santé et services sociaux, daté du 22 février 2002, au sujet du Plan de réinvestissement pour la Prestation nationale pour enfants - 2002.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- C-8 Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 22 février 2002 et accompagné de pièce jointe, au sujet de démissions/nominations - Conseil d'administration de Sudbury Metro Centre.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS (suite)

2001-275Z 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 83-300, LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE ZONAGE DES ANCIENNES VILLES DE VALLEY EAST ET D'ONAPING FALLS.

Résolution 2000-49 du Comité de planification et de développement de la Municipalité régionale de Sudbury.

(Ce règlement a été renvoyé aux fins d'adoption à la suite d'une décision de la Commission des affaires municipales de l'Ontario. Ce règlement redéfinit le zonage de la propriété en question pour lui attribuer la désignation RU-18 et permettre l'aménagement d'un logement saisonnier et chalet privé - Thérèse Lyrette, 2096, chemin du lac Frenchman, Hanmer.)

2002-45A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR CONFIRMER LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL À L'OCCASION DE SON ASSEMBLÉE DU 28 FÉVRIER 2002.

2002-46E 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER L'EXPROPRIATION D'UN BIEN-FONDS, À SAVOIR LA PARTIE 1 DU PLAN 53R-16858 DE DINO CENTIS ET DE ALBINO CENTIS, EN VUE DU PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA PROMENADE BANCROFT.

Réunion du 26 février 2002 du Comité plénier - Planification.

2002-47E 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER L'EXPROPRIATION D'UN BIEN-FONDS, À SAVOIR LA PARTIE 2 DU PLAN 53R-16858 DE LOUISE MARCOTTE ET DE JOHN MARCOTTE, EN VUE DU PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA PROMENADE BANCROFT.

Réunion du 26 février 2002 du Comité plénier - Planification.

2002-48E 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER L'EXPROPRIATION D'UN BIEN-FONDS, À SAVOIR LA PARTIE 1 DU PLAN 53R-16859 DE MICHEL BUBA ET DE STELLA BUBA, EN VUE DU PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA PROMENADE BANCROFT.

Réunion du 26 février 2002 du Comité plénier - Planification.

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS (suite)

- 2002-49E 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER L'EXPROPRIATION D'UN BIEN-FONDS, À SAVOIR LA PARTIE 2 DU PLAN 53R-16859 DE MICHAEL BUBA ET DE STELLA BUBA, EN VUE DU PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA PROMENADE BANCROFT.
- Réunion du 26 février 2002 du Comité plénier - Planification.
- 2002-50E 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER L'EXPROPRIATION D'UN BIEN-FONDS, À SAVOIR LA PARTIE 1 DU PLAN 53R-16860 DE BRIAN SHIRK ET DE STÉPHANIE BOYUK, EN VUE DU PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA PROMENADE BANCROFT.
- Réunion du 26 février 2002 du Comité plénier - Planification.
- 2002-51E 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER L'EXPROPRIATION D'UN BIEN-FONDS, À SAVOIR LA PARTIE 2 DU PLAN 53R-16860 DE BRIAN SHIRK ET DE STÉPHANIE BOYUK, EN VUE DU PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA PROMENADE BANCROFT.
- Réunion du 26 février 2002 du Comité plénier - Planification.
- 2002-52E 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER L'EXPROPRIATION D'UN BIEN-FONDS, À SAVOIR LA PARTIE 3 DU PLAN 53R-16860 DE RANDALL JOHNSON ET DE JANICE JOHNSON, EN VUE DU PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA PROMENADE BANCROFT.
- Réunion du 26 février 2002 du Comité plénier - Planification.
- 2002-53E 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER L'EXPROPRIATION D'UN BIEN-FONDS, À SAVOIR LA PARTIE 4 DU PLAN 53R-16860 DE RANDALL JOHNSON ET DE JANICE JOHNSON, EN VUE DU PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA PROMENADE BANCROFT.
- Réunion du 26 février 2002 du Comité plénier - Planification.

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

RÈGLEMENTS (suite)

2002-54E 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER L'EXPROPRIATION D'UN BIEN-FONDS, À SAVOIR LA PARTIE 5 DU PLAN 53R-16860 DE RANDALL JOHNSON ET DE JANICE JOHNSON, EN VUE DU PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA PROMENADE BANCROFT.

Réunion du 26 février 2002 du Comité plénier - Planification.

2002-55E 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER L'EXPROPRIATION D'UN BIEN-FONDS, À SAVOIR LA PARTIE 6 DU PLAN 53R-16860 DE RANDALL JOHNSON ET DE JANICE JOHNSON, EN VUE DU PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA PROMENADE BANCROFT.

Réunion du 26 février 2002 du Comité plénier - Planification.

2002-56E 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER L'EXPROPRIATION D'UN BIEN-FONDS, À SAVOIR LA PARTIE 9 DU PLAN 53R-16860 DE SHAWN JOSEPH CALLAHAN, EN VUE DU PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA PROMENADE BANCROFT.

Réunion du 26 février 2002 du Comité plénier - Planification.

2002-57E 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER L'EXPROPRIATION D'UN BIEN-FONDS, À SAVOIR LA PARTIE 10 DU PLAN 53R-16860 DE THREE SEASONS INVESTMENTS LTD., EN VUE DU PROJET DE RECONSTRUCTION DE LA PROMENADE BANCROFT.

Réunion du 26 février 2002 du Comité plénier - Planification.

2002-58E 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR FIXER LES COEFFICIENTS FISCAUX POUR L'EXERCICE 2002.

Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 20 février 2002.

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS suite)

RÈGLEMENTS (suite)

- 2002-59A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2001-22A, À SAVOIR UN RÈGLEMENT EN VUE DE FORMER ET DE NOMMER UN COMITÉ DES DÉROGATIONS POUR LA VILLE DU GRAND SUDBURY EN VERTU DE L'ARTICLE 44 DE LA LOI SUR LA PLANIFICATION.
- (Ce règlement actualise les références au Règlement sur la circulation et le stationnement contenues dans le Règlement sur le Comité des dérogations.)
- 2002-60A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR NOMMER DES AGENTS D'EXÉCUTION DE LA LOI POUR L'AÉROPORT SUDBURY.
- (Ce règlement actualise la liste des agents d'exécution de la loi affectés à l'Aéroport de Sudbury.)
- 2002-61A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR AUTORISER LA CONCLUSION D'UN CONTRAT DE BAIL ENTRE LA VILLE DU GRAND SUDBURY ET INDUSTRIE CANADA.
- Réunion du 26 février 2002 du Comité plénier - Planification.
- 2002-62A 3 ÉTANT UN RÈGLEMENT DE LA VILLE DU GRAND SUDBURY POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT 2001-38A EN VUE DE DÉLÉGUER AUX FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX UNE AUTORITÉ PARTICULIÈRE POUR DIRIGER CERTAINES AFFAIRES AU NOM DE LA VILLE DU GRAND TO SUDBURY.
- (Ce règlement permet au Conseil de déléguer la responsabilité de deux autres questions au personnel. Il autorise le directeur général du Développement économique et de la Planification à exécuter des ententes de service avec les fournisseurs de logements à but non lucratif. Il autorise le directeur du Secours médical d'urgence du Grand Sudbury à exécuter des ententes visant la prestation de services pendant les activités spéciales.)

PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

CORRESPONDANCE À TITRE D'INFORMATION SEULEMENT

- C-9 Rapport du directeur général des Services corporatifs, accompagné d'une pièce jointe, daté du 18 février 2002, au sujet des rémunérations versées aux membres du Conseil et aux personnes nommées au Conseil pour 2001.
(À TITRE D'INFORMATION)
- C-10 Rapport de la directrice générale des Services aux citoyens et des loisirs, daté du 22 février 2002, au sujet du rapport sur les frais d'utilisation de patinoires.
(À TITRE D'INFORMATION)

PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER

QUESTIONS RENVOYÉES ET QUESTIONS REPORTÉES

RAPPORTS DES GESTIONNAIRES

- R-1 Rapport du directeur général des Travaux publics, daté du 15 février 2002, concernant le Programme d'investissement dans les chemins, Avant-projet, Remise en état du passage supérieur de CP Rail, route municipale 71, boulevard Lasalle.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- R-2 Rapport du directeur général des Travaux publics, daté du 20 février 2002, concernant les études portant sur les eaux souterraines sous influence directe.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- R-3 Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 22 février 2002, au sujet des la *Loi sur les municipalités* - Approbation des absences.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)
- R-4 Rapport du directeur général des Services corporatifs, daté du 22 février 2002, au sujet de la nomination des membres du Comité des prix civiques.
(RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULIER (suite)

MOTIONS

R-5 **Motion présentée par le conseiller Dupuis :**

QUE la Ville du Grand Sudbury soit la ville-hôte d'un congrès pour l'Association des municipalités minières de l'Ontario en mars 2003.

ADDENDA

PÉRIODE DE QUESTIONS

AVIS DE MOTIONS

SÉANCE À HUIS CLOS (articles incomplets)

LEVÉE DE LA SÉANCE À 10 h (RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

*{UNE MAJORITÉ DES DEUX TIERS EST REQUISE POUR POURSUIVRE LA RÉUNION APRÈS
22 h.}*

2002-02-22